



ÉLECTIONS

**Une nouvelle équipe municipale**

**à votre écoute !**



**N°24**

## Sommaire

03 ■ **ÉDITO**

04 ■ **PRÉSENTATION DES ÉLUS**

06 ■ **BUDGET**

08 ■ **FRANCE SERVICES / CCAS**

09 ■ **SCOLARITÉ / JEUNESSE**

10 ■ **ESPACES VERTS**

11 ■ **STATIONNEMENT**

12 ■ **ASSOCIATIONS**

14 ■ **DIVERS**

15 ■ **TRIBUNE DE L'OPPOSITION**

16 ■ **AGENDA**

**SAÔNE**  
actu

Directeur de la publication : Lylia Calvat  
Rédaction/Relecture : Lucie Gomes, Cyril Maréchal, Gilles Moiton  
Charlotte Momper, Nadine Sauvonnet  
Crédit photos : Mairie de Saône, Adobe Stock  
Conception graphique et impression : L'Imprimeur Simon, Ornans  
Dépôt légal : mai 2026



saone.fr





Chères Saônoises, chers Saônois,

C'est avec un profond sens des responsabilités que j'ai l'honneur de débiter ce nouveau mandat en tant que maire.

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous accordez. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous mesurons pleinement l'importance de la mission qui nous est confiée : **servir Saône et agir chaque jour dans l'intérêt général.**

Installé dans notre petite ville depuis de nombreuses années, engagé à vos côtés depuis plus de douze ans, j'ai toujours eu à cœur de rester proche des habitants et attentif aux réalités du terrain. En mairie, dans les rues, lors des événements ou sur le pas de votre porte... cette proximité, cette écoute et ce dialogue continueront de guider mon action au quotidien.

Être maire, c'est avant tout être disponible. Disponible pour écouter, accompagner, répondre aux préoccupations de chacun et faire avancer les projets utiles à notre commune. Saône est une petite ville à taille humaine, dynamique et attractive. Cette identité précieuse doit être préservée tout en préparant l'avenir avec ambition et pragmatisme.

Avec l'équipe municipale, nous souhaitons inscrire notre action dans la continuité des projets engagés, tout en apportant un nouvel élan pour les années à venir. À Grand Besançon Métropole, je porterai également la voix de Saône avec détermination afin que notre commune obtienne toute la considération et les moyens qu'elle mérite.

Ce magazine municipal sera un lien régulier entre la mairie et vous. Vous y retrouverez les projets réalisés, ceux en cours, les initiatives locales, les événements et les informations utiles à la vie quotidienne.

Avec l'ensemble des élus, nous mettrons toute notre énergie au service de Saône durant les six prochaines années.

**Ensemble, continuons à faire grandir Saône !**

**LYLIAN CALVAT**

*Maire de Saône,*

”

**Être maire,  
c'est avant tout  
être disponible.  
Disponible  
pour écouter,  
accompagner,  
répondre aux  
préoccupations  
de chacun.**



## LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

### Les adjoints



**Lylian CALVAT**  
# Maire



**Cyril MARÉCHAL**  
# 1<sup>er</sup> adjoint

Suppléance du maire, vie associative, mobilités, communication



**Nadine SAUVONNET**  
# 2<sup>e</sup> adjointe

Action sociale et solidarités



**Gilles MOITON**  
# 3<sup>e</sup> adjoint

Finances, subventions et ressources humaines



**Valérie COURCIER**  
# 4<sup>e</sup> adjointe

Vie scolaire, jeunesse et culture



**Daniel FABRÈGUES**  
# 5<sup>e</sup> adjoint

Voirie, patrimoine, environnement et développement durable



**Marlène BAUD**  
# 6<sup>e</sup> adjointe

Commerce, santé et économie locale

### Les conseillers délégués



**Karine GOMES**  
# 1<sup>re</sup> conseillère déléguée  
Animations, festivités et jumelage



**Marc LECAILLE**  
# 2<sup>e</sup> conseiller délégué  
Sécurité et participation citoyenne

### Les conseillers municipaux



**Hélène LAMY**  
# conseillère municipale



**Jérôme CUCHE**  
# conseiller municipal



**Marion REDEL**  
# conseillère municipale



**Samuel RIARD**  
# conseiller municipal



**Fanny GROSGURIN**  
# conseillère  
municipale



**Fabrice GALPIN**  
# conseiller municipal



**Catherine VIDONI**  
# conseillère municipale



**David LAMBEY**  
# conseiller municipal



**Florence RANALLI**  
# conseillère  
municipale



**Titouan PICARD**  
# conseiller municipal



**Alexandra PARRENIN**  
# conseillère municipale



**Yoran DELARUE**  
# conseiller municipal



**Anaïs  
ZUPANCIC-GREBERT**  
# conseillère  
municipale



**George DROUHARD**  
# conseiller municipal

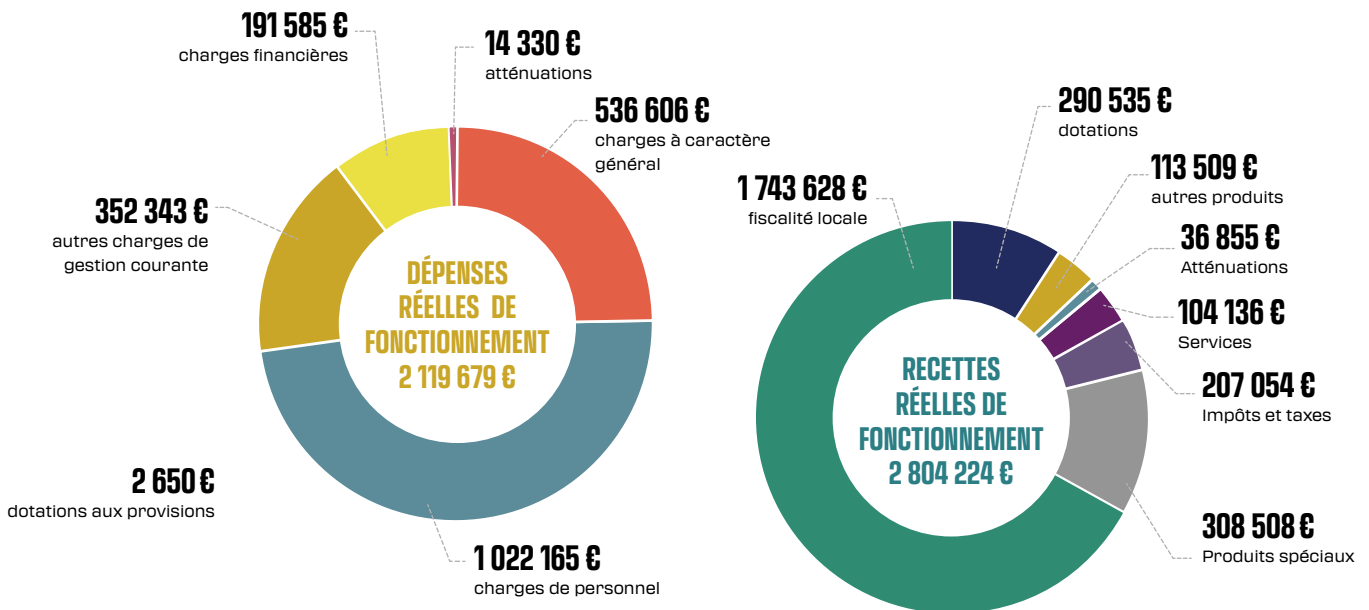
## Une gestion responsable AU SERVICE DE L'INTÉRÊT COMMUNAL

### UNE ANNÉE DE RIGUEUR BUDGÉTAIRE

Le résultat de fonctionnement 2025 est excédentaire à la hauteur de 93 000€ (en recul par rapport à 2024 où il s'élevait à 131 000€). Ce résultat a pour origine une dynamique plus forte des dépenses sur les recettes. La capacité d'autofinancement est mécaniquement en recul. Le résultat de clôture cumulé de 2 566 985,76 € (excédent de fonctionnement de 2 432 806,31 € et excédent d'investissement de 134 179,45 € après prise en compte des restes à réaliser nets).

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

### FONCTIONNEMENT



### INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Subventions d'équipement	149 463 €
Remboursement de la dette	1 281 012 €
Immobilisations incorporelles (hors opérations et 204)	13 284 €
Immobilisations corporelles (hors opérations)	178 726 €
participations et créances rattachées	6 800 €
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES</b>	<b>1 629 285 €</b>

RECETTES (+ RAR)	
Dotations FCTVA	159 917 €
Autres immobilisations fin.	35 480 €
Subventions invest.	19 625 €
Cessions - RAR	1 100 000 €
Emprunt - non mobilisé	0 €
<b>TOTAL (réalisé + RAR)</b>	<b>1 315 022 €</b>



**FAITS MARQUANTS 2025** : Le fonds de roulement diminue de 855 000 € par rapport à 2024. Toutefois, un problème technique indépendant de la commune a empêché la comptabilisation, sur l'exercice 2025, de la cession des terrains de la Gilleroie pour un montant de 1,1 million d'euros, figurant actuellement en restes à réaliser. Sans cet élément exceptionnel, le fonds de roulement aurait été en hausse.

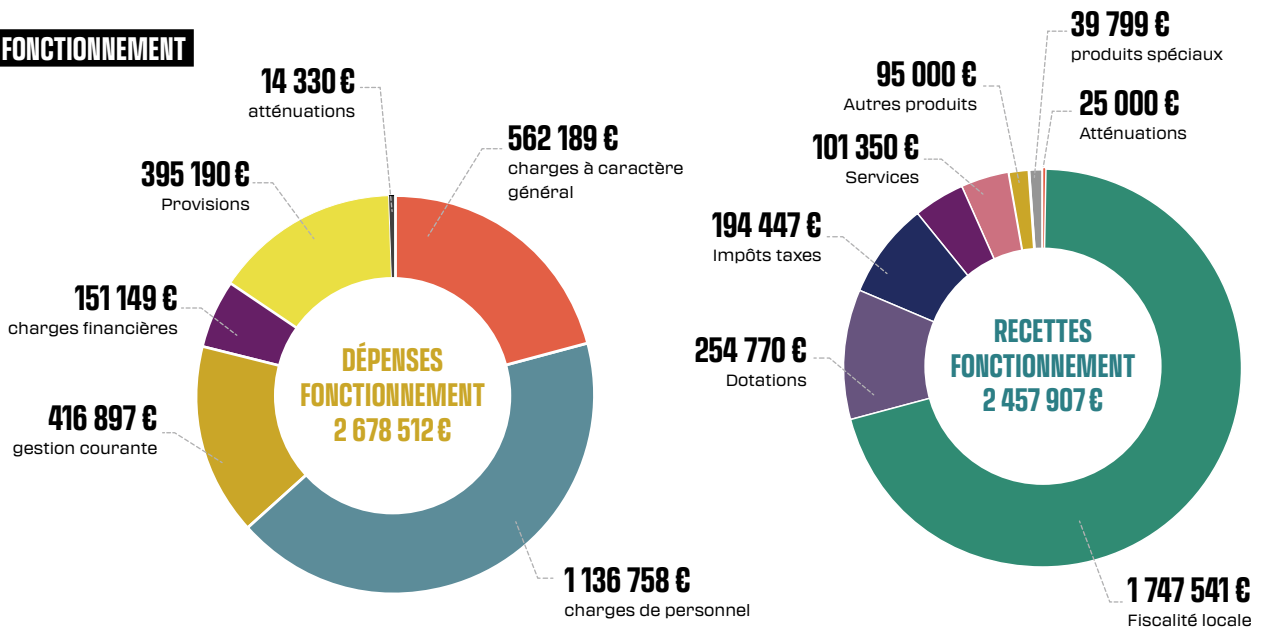
## BUDGET PRIMITIF 2026



### LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget 2026 (7 610 838 € en dépenses, 7 963 650 € en recettes) s'articule autour de trois priorités : **maîtrise du fonctionnement, désendettement et préservation des marges de manœuvre**. La lecture par chapitre ci-dessous porte sur les opérations réelles, hors opérations d'ordre (chapitres 023, 040, 041, 042, 043, 021).

### FONCTIONNEMENT



### INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Immo. incorporelles	25 540 €
Subv. d'équipement	443 463 €
Immo. corporelles	226 000 €
Immo. en cours	1 069 169 €
Remb. capital dette	275 345 €
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES</b>	<b>2 039 517 €</b>

RECETTES	
Subventions invest.	9 900 €
Dotations (FCTVA, TA)	36 047 €
Emprunt (aucun)	0 €
Cessions (vote)	0 €
RAR cessions reportées	1 100 000 €
<b>TOTAL (vote + RAR)</b>	<b>1 145 947 €</b>

### VOTE DES TAUX

La commune de Saône maintient l'ensemble de ses taux de fiscalité locale (TFPB 32,14 %, TFPNB 31,75 %, TH résidences secondaires 8,88 %). L'évolution du produit attendu (+2,75 %) résulte exclusivement de la revalorisation forfaitaire des bases votée en loi de finances.

Une réunion de présentation du compte financier 2025 à destination de la population se tiendra le **jeudi 4 juin 2026 à 19h**, dans la salle Guy Devaux.

## Registre communal social : Signalez-vous !

En prévision de périodes particulièrement difficiles pour les personnes vulnérables (canicules, fortes intempéries, épidémies...), **un registre est tenu en mairie** afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement. Il permet, lors de situation d'urgence, l'intervention rapide des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions.

### REGISTRE COMMUNAL

Si vous pensez avoir besoin d'aide ou si vous avez connaissance de personnes susceptibles d'être concernées dans votre voisinage, **n'hésitez pas à contacter la mairie.**

Tél. 03 81 55 71 31.



## Partez en vacances l'esprit tranquille !

Vous vous absentez cet été ?  
Pensez à l'**Opération Tranquillité Vacances !**

**Ce dispositif gratuit vous permet de signaler votre absence aux forces de l'ordre.**

Pendant toute la durée de vos congés, des patrouilles de police ou de gendarmerie seront organisées aux abords de votre domicile pour en assurer la surveillance. En cas d'anomalie (tentative d'effraction, dégradations, cambriolage...), vous serez immédiatement prévenu.

➔ Pour en bénéficier, il vous suffit de remplir une demande en ligne ou de vous rendre directement au commissariat ou à la brigade de gendarmerie la plus proche. **Inscription sur le site du service public** « S'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV) »

LE GOUVERNEMENT

## RÉSERVEZ ANTICIPEZ VOYAGEZ

Vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler !



Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)

LE GOUVERNEMENT  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

France Titres  
AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISÉS

### Le saviez-vous ?

**Avec votre carte d'identité au format carte bancaire, vous pouvez créer votre identité numérique France Identité**



#### C'est simple

Téléchargez l'application France Identité. Créez votre identité numérique. Rendez-vous en mairie pour la faire certifier.



#### C'est plus sûr

Vous êtes protégé contre les risques d'usurpation d'identité et gardez la main sur vos données personnelles.



#### C'est utile au quotidien

Pour présenter votre permis de conduire numérique, prouver votre identité, accéder sans identifiant et sans mot de passe aux services publics essentiels.



Découvrez tous les avantages de l'identité numérique sur [france-identite.gouv.fr](https://france-identite.gouv.fr)



## FÊTE DE L'ÉCOLE : JEUX, PARTAGE ET CONVIVIALITÉ AU PROGRAMME

↘ L'association **Anémômes** donne rendez-vous à toutes les familles pour sa kermesse annuelle, qui se tiendra le **samedi 27 juin à partir de 16h30**, dans l'enceinte de l'école élémentaire.

Comme chaque année, cet événement promet un bel après-midi placé sous le signe de la convivialité et du partage.

La kermesse constitue un temps fort de la vie de l'école et de l'association. Elle permet de soutenir les projets pédagogiques tout en offrant aux familles un moment chaleureux.



Venez nombreux pour fêter l'été à l'école !

## INSCRIPTIONS scolaires 2026-2027

Les inscriptions pour la rentrée 2026-2027 sont ouvertes jusqu'à **début juin**.

Les dossiers sont disponibles à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site internet de la Ville :

[www.saone.fr](http://www.saone.fr)



**Ludothèque**

**SALLE GUINEMAND DE SAÔNE**  
LE 3ème MARDI DU MOIS DE 9h à 12h

Chaque mois, la ludothèque installe des jeux symboliques, jeux de construction, jeux de société, jeux d'éveil... pour jouer sur place ou en location.  
**2 séances gratuites pour découvrir**  
Puis 3€ la séance par famille ou 20€ par an (dont 6€ de locations offertes)  
**VENEZ TENTER L'AVENTURE A LUDODOU !**

MARDI 19/05 : Dans le jardin

MARDI 16/06 : En pays indien

MARDI 7/07 : Jeux d'eau (si beau temps)

## Un beau succès pour le carnaval des écoles



Le carnaval organisé par **Anémômes Saône**, l'association des parents d'élèves, a rencontré un beau succès.

Sous un soleil radieux, le cortège coloré a relié l'école maternelle à l'école élémentaire dans une ambiance festive et conviviale. De nombreux enfants déguisés, accompagnés de leurs familles, ont participé à ce moment joyeux et apprécié de tous.

# **Un grand merci à Anémômes** pour l'organisation de cette belle manifestation, ainsi qu'à l'**École de Musique du Plateau** pour l'accompagnement musical du défilé.

## Mieux vivre ensemble :

### ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES ET AUTRES VÉGÉTAUX

Les haies des propriétés privées qui bordent les voies publiques, les chemins ruraux et les espaces ouverts à la circulation peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité des usagers de la route.

Les riverains (propriétaires ou locataires) se doivent de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public, des chemins ruraux et des espaces ouverts à la circulation piétonne et des véhicules. Leur responsabilité pourrait être engagée si un accident survenait.

#### RAPPEL DES OBLIGATIONS DE PLANTATION, DE TAILLE ET D'ÉLAGAGE DES RIVERAINS

Les riverains doivent obligatoirement :

**Élaguer ou couper régulièrement** les plantations, arbres, arbustes, haies, branches **à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées**, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'ils :

- # Ne gênent pas la circulation et les passages des usagers (piéton, véhicule) ;
- # Ne cachent pas les feux de signalisation, les panneaux et les éclairages publics ;
- # Ne présentent pas un masque au niveau des sorties des propriétés donnant sur le domaine public ou les espaces ouverts à la circulation (y compris la visibilité en intersection de voirie) ;
- # Les branches ne doivent pas toucher les lignes électriques et de télécommunication aériennes, ainsi que le réseau d'éclairage public.
- # Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R.116-2 5° du Code de la voirie routière).

# Les branches et les racines des arbres et autres végétaux qui empiètent sur l'emprise publique doivent être coupées par les riverains, afin de garantir la sûreté et la commodité du passage des piétons et des véhicules ainsi que la conservation de l'intégralité des aménagements et des équipements publics.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (Décret du 26 août 1987).

Les services techniques communaux vont réaliser prochainement un bilan sur le linéaire de haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite de voies et chemins ruraux.

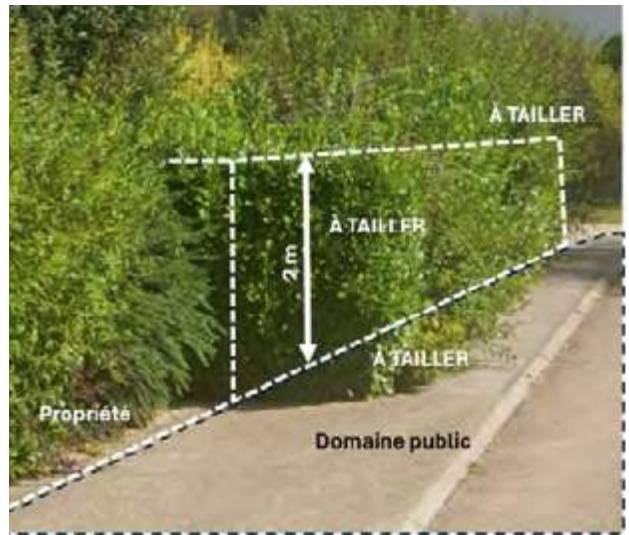
**C'est pourquoi, il vous est demandé, si vous êtes concerné, d'intervenir dans les meilleurs délais et avant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 15 mars au 31 août.**

#### HAIES ET AUTRES VÉGÉTAUX

Les haies et autres végétaux doivent être taillés à l'aplomb du domaine public, chemins ruraux et espaces ouverts à la circulation publique. Leur **hauteur est limitée à 2m**, voire moins si un dégagement de visibilité est indispensable (au niveau des intersections notamment). Leurs racines ne doivent pas déborder sur ces mêmes espaces.

**L'élagage et l'entretien de ces végétaux incombent au propriétaire ou locataire** qui doivent veiller à ce qu'ils ne débordent pas des limites de leur propriété.

**Merci de respecter ces règles pour le bien-être et la sécurité de tous !**





## STOP AUX INCIVILITÉS ET DU « J'EN AI POUR 2 MINUTES »

### RAPPEL DES STATIONNEMENT INTERDITS



Sur une place réservée aux personnes en situation de handicap



Sur un trottoir



Sur une piste cyclable



Sur un arrêt de bus



En pleine voie



Tout stationnement DANGEREUX OU TRÈS GÊNANT



Pour la sécurité de tous,  
respectons les règles de  
stationnement

↳ SANCTIONS prévues



## Saône solidaire du peloton international

# Faute de moyens, l'équipe cycliste australienne Atom 6 risquait de déclarer forfait, avant de pouvoir finalement participer à la Classic Grand Besançon Doubs et au Tour du Jura grâce à la solidarité locale.

Le club de cyclisme de Saône, emmené par Manu Hernandez et soutenu par plusieurs partenaires, s'est mobilisé pour rendre leur venue possible. Accueillis et accompagnés sur place, les coureurs ont ainsi pris le départ de ces deux épreuves internationales, qui rassemblent notamment des participants du Tour de France.

➤ Une initiative remarquable, reflet de l'engagement du territoire, qui pourrait se renouveler à l'avenir.



### COMITÉ DE JUMELAGE

## Une année dynamique pour le jumelage



En ce début d'année 2026, le comité de jumelage a relancé la traditionnelle galette des rois dans une ambiance conviviale, ponctuée de jeux linguistiques et de chansons.

Dans la continuité de l'atelier de cuisine italienne initié en 2025, une soirée ouverte à tous a été organisée le 14 mars. Le succès a été au rendez-vous : les 35 participants ont mis la main à la pâte pour confectionner de délicieux raviolis et tagliatelles maison, dégustés ensuite dans la bonne humeur, sur des airs italiens intemporels. Eliana a enrichi ce moment de ses précieux conseils gastronomiques et linguistiques.

Avec l'arrivée du printemps et la fin des élections municipales, le conseil d'administration évolue et prépare déjà le prochain temps fort : un voyage en Allemagne chez nos amis d'Heckendalheim, prévu les 26 et 27 septembre.

Restez à l'écoute, de belles surprises vous attendent !

## EXPO-VENTE ET CONCERT DE LACIM

### *Rendez-vous des talents : Créativité au service de la solidarité*

Venez découvrir notre **expo-vente solidaire dédiée à l'artisanat**, en majorité, africain et indien, un événement unique qui met en lumière des créations authentiques tout en soutenant des artisans issus de ces riches cultures. Chaque pièce exposée raconte une histoire, reflétant le savoir-faire ancestral et la créativité des artistes.

En participant à cet événement, vous contribuez directement à la valorisation de ces artistes et à l'amélioration de leurs conditions de vie, tout en soutenant un commerce éthique et équitable. Les bénéfices des ventes permettront à LACIM de poursuivre les projets d'amélioration de vie de nos amis des pays du Sud.



➤ **Rendez-vous à l'espace du Marais à SAÔNE, le 30 mai de 9h à 19h**

### *Concert solidaire*



L'expo-vente sera suivie d'un concert solidaire où des artistes locaux se produiront pour soutenir cette belle cause : **le groupe POULE ET POUX LAIDS**, est bien connu pour son style country folk, son humour, sa convivialité et sa solidarité.

➤ **POULE ET POUX LAIDS à l'espace du Marais, le 30 mai à 17h30**

### *Assemblée générale nationale de LACIM*

En parallèle de ces événements, se déroulera **l'assemblée générale nationale de LACIM**, à laquelle tous nos visiteurs peuvent assister, s'ils le souhaitent. Seront présents, YORO, le permanent de Lacim au Mali et Halidou, le partenaire de Lacim au Burkina Faso. C'est l'occasion de découvrir, partager et comprendre nos actions sur le terrain.

➤ **Pour tout renseignement : Annick Preux 06 07 73 05 08**

## UNE CHASSE AUX ŒUFS COURAGEUSE SOUS LA PLUIE

Le 12 avril, malgré une météo particulièrement maussade, **25 enfants courageux ont bravé la pluie pour participer à la chasse aux œufs** organisée par l'ACCA de Saône. Leur motivation a été récompensée par la découverte des 10 kg de chocolats soigneusement dissimulés. Après l'effort, tous ont pu se retrouver autour de la cheminée de la cabane de chasse pour se réchauffer et savourer de délicieux gâteaux faits maison, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



**L'abonnement  
à la  
médiathèque  
est gratuit  
pour tous !**

Il suffit de venir  
vous inscrire,  
n'hésitez pas.

*Un grand  
choix de livres  
pour petits et  
grands vous  
attend !*



**Le moustique tigre : adoptons les bons gestes**

Notre territoire n'échappe pas à la progression du moustique tigre (*Aedes albopictus*). En raison des risques sanitaires qu'il peut représenter, la mobilisation de chacun est essentielle pour limiter sa prolifération sur notre territoire.

Le moustique tigre se développe principalement dans les eaux stagnantes. Par des gestes simples au quotidien, chacun peut agir efficacement pour empêcher sa reproduction et réduire les nuisances.



**En forêt, adoptons les bons gestes avec nos chiens**

Du 15 avril au 30 juin, il est obligatoire de tenir son chien en laisse en dehors des allées forestières.

Cette mesure a pour objectif de protéger la faune sauvage, particulièrement durant la période sensible de reproduction et de nidification.

Pour en savoir plus :  
[www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A17343](http://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A17343)

*Anais Zupancic-Grebert*



*George Drouhard*



*Yoran Delarue*



## Pour un dialogue local au service de tous

**À l'échelle de notre commune, chaque décision compte.** Aménagements, services publics, vie associative ou cadre de vie : ces choix ont un impact direct sur notre quotidien et engagent durablement les finances locales. C'est pourquoi la qualité du dialogue entre les élus du conseil municipal est essentielle.

En tant qu'élus d'opposition, nous faisons le choix d'une attitude responsable et constructive. Notre objectif n'est pas de nous opposer sans discernement, mais d'enrichir les projets, d'apporter un regard complémentaire et de poser les questions utiles. Nous veillons également à la bonne utilisation de l'argent public, dans un souci constant d'équilibre et de transparence.

Nous pensons que les actions menées peuvent encore gagner en force en associant davantage les habitants. Mieux écouter, encourager la participation citoyenne et valoriser les initiatives locales sont des atouts pour construire des projets solides, partagés et financièrement maîtrisés.

**Nous restons à votre écoute pour relayer vos préoccupations et contribuer à un débat local serein,** respectueux et utile. Car c'est ensemble, dans un esprit de dialogue et d'intérêt général, que nous ferons avancer notre commune.



# AGENDA

## MAI

**LUN. 18**

**Don du sang**

16 h - 19 h - Espace du Marais

**MAR. 19**

**Ludothèque**

9 h - 12 h - Salle Guinemand

**DIM. 24**

**Salon du geek**

9 h - 17 h - Espace du Marais

**SAM. 30**

**Expo-vente LACIM**

9 h - 19 h - Espace du Marais



## JUIN

**JEU. 11 AU DIM. 14**

**Salon de l'Aventurier**

Espace du Marais

**MAR. 16**

**Ludothèque**

9 h - 12 h - Salle Guinemand

**SAM. 20**

**Fête de la musique**

19 h - Espace du Marais

## JUILLET

**MAR. 7**

**Ludothèque**

9 h à 12 h - Salle Guinemand

**LUN. 13**

**Don du sang**

16 h - 19 h - Salle Guinemand

**LUN. 13**

**Spectacle pyrotechnique**

Espace du Marais

### MAIRIE

26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31  
contact@saone.fr - www.saone.fr

📍 Ville de Saône

du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30  
(fermeture à 16h le vendredi)

### FRANCE SERVICES

26 rue de la Mairie - 03 81 55 47 35  
franceservices@saone.fr

du lundi au jeudi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30  
le vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h

### CARTE D'IDENTITÉ-PASSEPORT

26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31  
franceservices@saone.fr

Du lundi au jeudi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30  
Le vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h

### MÉDIATHÈQUE

4 rue de l'Étoile - 03 81 55 94 56  
mediatheque@saone.fr

mardi : 13 h 30 - 17 h 30 / mercredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30  
vendredi : 14 h - 17 h 30 / samedi : 9 h - 12 h

### DÉCHETTERIE

RD104 - 03 81 21 15 60

horaire d'été : lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h 20 / 13 h 30 - 16 h 50  
samedi : 8 h 30 - 12 h 20 / 13 h 30 - 17 h 50  
horaire d'hiver : du lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h 20 / 13 h 30 - 16 h 50